Image not found or type unknown

refroupement familial sur place

Par **samiche**, le **14/03/2012** à **07:13**

bonjour voila je suis âgé de 43 ans et je suis marié,j'arrive en France après une longue attente qui a duré 3 ans pour avoir mon visa d'entré ma question c'est de savoir si il y a une possibilité de faire un regroupement familial sur place et comment dois-je faire?. Sachant que ma femme est résidente en France avec un statut salarié et qui participe a l'intégration des étranger en France,je tiens a vous signaler que mon défunt père a servi dans les rangs de l'armée française et j'ai des documents et photos qui prouve cette période.
merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés